



École : à la recherche d'un nouveau souffle

Synthèse de nos 20 propositions

Les initiatives pédagogiques se multiplient – dans le système scolaire ou en marge – pour accélérer une indispensable transition éducative. Pourtant, le risque est grand que les « pépites pédagogiques » soient réservées à un « marché de niche ». Comment développer le plus largement possible des approches pédagogiques qui pourront assurer la réussite et le bien-être de chaque enfant ?

A partir de l'analyse des cas présentés dans le rapport et des comparaisons internationales, on peut tenter de repérer des conditions de réussite pour le déploiement de projets pédagogiques ambitieux. Nous avons identifié 5 clés principales :

- travailler en équipe ;
- se former et se ressourcer en permanence ;
- ne pas avoir peur d'expérimenter, de tester et, en contrepartie, d'évaluer régulièrement son action ;
- s'inscrire dans la durée... tout en assurant un renouvellement ;
- avoir des effectifs restreints.

Il ne s'agit pas de conditions sine qua non. Beaucoup d'enseignants arrivent à porter des projets éducatifs sans avoir toutes les cartes en main. C'est d'autant plus méritoire. Au regard de ces 5 clés, l'organisation du système scolaire n'offre pas des conditions optimales. Cela n'empêche pas l'innovation et l'ambition éducatives. Mais cela les rend plus difficiles. D'une certaine façon, cela demande, de la part des enseignants et des équipes d'encadrement, un engagement encore plus fort. A tel point qu'on a envie de parler « d'héroïsme » ! Il faudrait au contraire que le cadre soit porteur, qu'il soit un tremplin et non un frein. Voici nos propositions en ce sens :

Retrouver le sens et la personne : quid des finalités éducatives ?

- **Instruire ou éduquer ? Faut-il choisir ?**
- 1. Adosser à la Constitution une « charte de l'éducation », texte précisant les finalités des politiques éducatives dans notre pays, à l'image de la charte de l'environnement.
- 2. Lancer des Etats généraux de l'Education mobilisant l'ensemble de la société civile, les acteurs éducatifs, les jeunes et les familles pour définir ensemble « ce que nous voulons pour l'éducation ».

Personnaliser les parcours

- **S'inspirer pour tous des initiatives pensées au départ pour quelques-uns**
- 3. Proposer à chaque élève – et non pas seulement à ceux qui sont dans une situation particulière un « parcours personnalisé » prenant en compte ses compétences et lui fixant des objectifs adaptés. Associer les familles à ce « contrat ».

Les conditions du succès et du déploiement

- Expérimenter dans la confiance... et évaluer régulièrement
- 4. Développer les dispositifs de recherche-action dans les établissements scolaires en formant les enseignants à cette pratique pour développer la culture de l'innovation et de l'évaluation.
- Avoir des effectifs restreints
- 5. Poursuivre la politique d'abaissement du nombre d'élèves par classe en primaire pour favoriser l'approche personnalisée.

Les changements structurels pour favoriser la transition éducative

- La remise à plat de la formation initiale et continue des enseignants
- 6. Former davantage les enseignants aux finalités de l'éducation - dimension philosophique, anthropologique ; d'autre part de leur donner les moyens pour mieux tirer parti des enseignements de la recherche sur le développement de l'enfant (approche psycho-éducative, neuroscientifique...).
- 7. Ouvrir davantage la formation initiale et les plans académiques de formation à des approches pédagogiques innovantes, s'appuyant notamment sur les neurosciences, la psychologie cognitive.
- 8. Favoriser la formation par les pairs, mobilisant des enseignants expérimentés.
- Faire de l'établissement la clé de voûte du système éducatif
- 9. Donner aux établissements une véritable liberté pour définir des projets éducatifs différents, avec en contrepartie, une mesure d'impact rigoureuse.
- 10. Donner aux établissements une véritable liberté pour le recrutement de leur équipe éducative, sur la base du projet éducatif défini.
- 11. Systématiser les « relectures de pratiques » entre enseignants.
- 12. Renforcer la formation initiale et continue des chefs d'établissement à l'animation pédagogique.
- 13. Développer des postes de « directeur des études » au sein des établissements publics.
- 14. Mettre en place un système d'évaluation des établissements à 360°, intégrant les résultats des élèves lors de tests nationaux, mais aussi l'avis des enseignants, des parents, des partenaires extérieurs, de chercheurs partenaires...
- Le renouveau de la condition enseignante : du « freelance » à l'acteur respecté d'une communauté éducative soudée
- 15. Annualiser le temps de travail et intégrer dans leur temps de travail des enseignants les missions hors des cours devant les élèves, en échange d'une meilleure rémunération.
- La dynamique d'innovation dans la gouvernance du système
- 16. Donner beaucoup plus de visibilité à la journée de l'innovation et doter les lauréats de véritables moyens pour déployer leurs initiatives et les faire connaître.
- 17. Développer des financements pour des dispositifs éducatifs expérimentaux répondant à des besoins éducatifs exceptionnels – avec des dispositifs de mesures d'impact (par exemples, une école Montessori publique par académie, des mini-collèges dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec effectifs restreints, à l'image de ce que propose le réseau Espérance Banlieues).
- 18. Revoir les inspections pour intégrer davantage le travail d'équipe.
- 19. Remettre à plat l'évaluation des enseignants au niveau individuel en impliquant davantage le chef d'établissement et l'équipe de direction et au niveau collectif en développant beaucoup plus fortement l'évaluation par équipe et par projet.
- 20. Former au moins un inspecteur par académie à des pratiques pédagogiques actives (par exemple, un inspecteur Montessori).